De Vallouise à l'Argentière-La Bessée

Parc national des Ecrins



Vue sur le clocher de Vallouise (Thibaut Blais - Parc national des Ecrins)

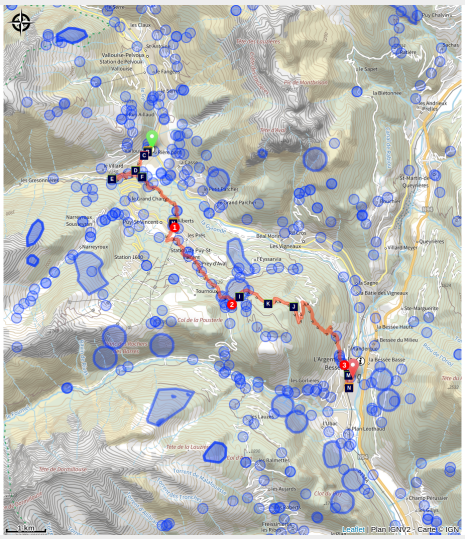

En commençant par Vallouise et son architecture traditionnelle, la montée nous amène à Puy-Saint-Vincent, à son urbanisation étagée et contrastée, à son panorama grandiose, pour ensuite descendre à l'Argentière. Des lieux emblématiques entourés de forêts, d'alpages et de prairies !

Vallouise et ses petites rues invitent déjà au dépaysement. Mais c'est en s'élevant vers le col de la Pousterle que l'on rencontre les différentes facettes d'une montagne humaine, depuis les sports d'hiver jusqu'à la sylviculture, en passant par des alpages de toute beauté, pour arriver à l'Argentière baignée d'un destin industriel unique en son genre.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 15.8 km

Dénivelé positif : 720 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Vallouise centre
Arrivée : L'Argentière-La Bessée centre
Balisage : GR Trail VTT
Communes : 1. Vallouise-Pelvoux
2. Puy-Saint-Vincent
3. Les Vigneaux
4. L'Argentière-la-Bessée

Profil altimétrique

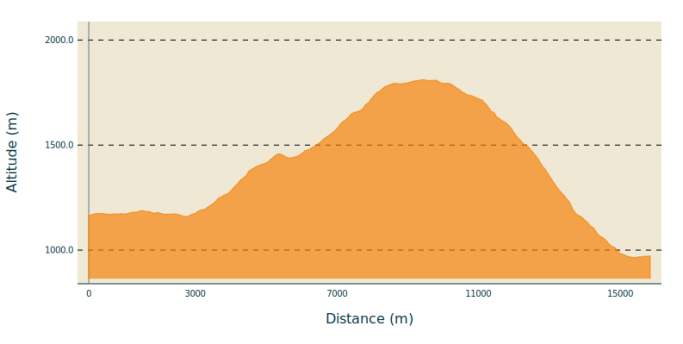

Altitude min 964 m Altitude max 1811 m

Depuis Vallouise, suivre le balisage GR (Pont des Fontaines). Au croisement « Vallouise 1170 », suivre pont des Fontaines. Le chemin traverse les prés et rejoint la piste qui longe l'Onde en rive gauche. Suivre ce chemin jusqu'au pont des Fontaines (2ème pont). Traverser le pont et prendre à gauche. Au bout de 250m, possibilité de faire un aller-retour à la cascade de la Pissette (10 mn A/R). Suivre la piste sur cette rive droite puis au prochain pont, traverser l'Onde et prendre la piste à droite puis encore à droite pour rejoindre le Pont Gérendoine qu'il faut traverser. Continuer sur la route jusqu'au croisement avec la D4 que l'on suit direction Puy St Vincent jusqu'à la sortie de la première épingle. A la première épingle, prendre le chemin à gauche (Champ Clément) balisage GR. Aux croisements suivants, suivre Les Alberts (GR).

1. A Puy Saint Vincent 1400, arrivé sur la route départementale, contourner le bâtiment du SDIS sur la droite (cheminement piéton, escalier métallique). Prendre la rue goudronnée à gauche jusqu'à la chapelle St Roch. Contourner la chapelle et prendre la route goudronnée à droite (quitter le balisage GR). Traverser le parking - propriété privée, barrière. Au bout du parking, prendre une petite sente en forêt qui suit le ruisseau des Alberts (trail n°15). Rejoindre une route goudronnée que l'on prend sur la gauche, passer sous les remontées mécaniques. Rejoindre une route goudronnée que l'on prend sur la droite (trail n°15). Suivre la route sur 600 m environ puis prendre le sentier à droite. A partir de là et jusqu'au col de la Pousterle, suivre le balisage GR - alternance de sentier, route goudronnée et piste.
2. Arrivé sur le plateau de la Pousterle, rejoindre le grand panneau « forêt des Vigneaux ». Traverser la piste et le parking (replat) pour retrouver un chemin que l'on emprunte sur la droite (trail n°5). Suivre ce chemin légèrement ascendant (Les Vigneaux). Après environ 2 km le chemin commence à descendre. A partir de la 3ème épingle, emprunter le sentier sur la droite qui coupe régulièrement la piste (trail n°5) (/!\ portions de sentier raides et étroites, adhérence faible). Arrivé à un replat « Champ des Ans 1550 m », rejoindre la piste. Ne pas prendre la sente en face mais faire 20 m sur la piste et rejoindre un sentier qui part sur la droite (VTT n°16). On suit ensuite l'itinéraire VTT n°16 jusqu'à l'arrivée aux Collets au-dessus de l'Argentière.
3. Arrivé à la route goudronnée « Les Collets », prendre en face la petite sente qui descend au parking de la via ferrata. Aux toilettes sèches, continuer en contre bas le sentier qui descend en traversée. On rejoint une impasse (maisons) que

l’on suit jusqu’au premier rond-point. Emprunter le passage piéton qui passe sous les rails. Partir sur la gauche pour rejoindre le centre de l’Argentière.

Sur votre route...

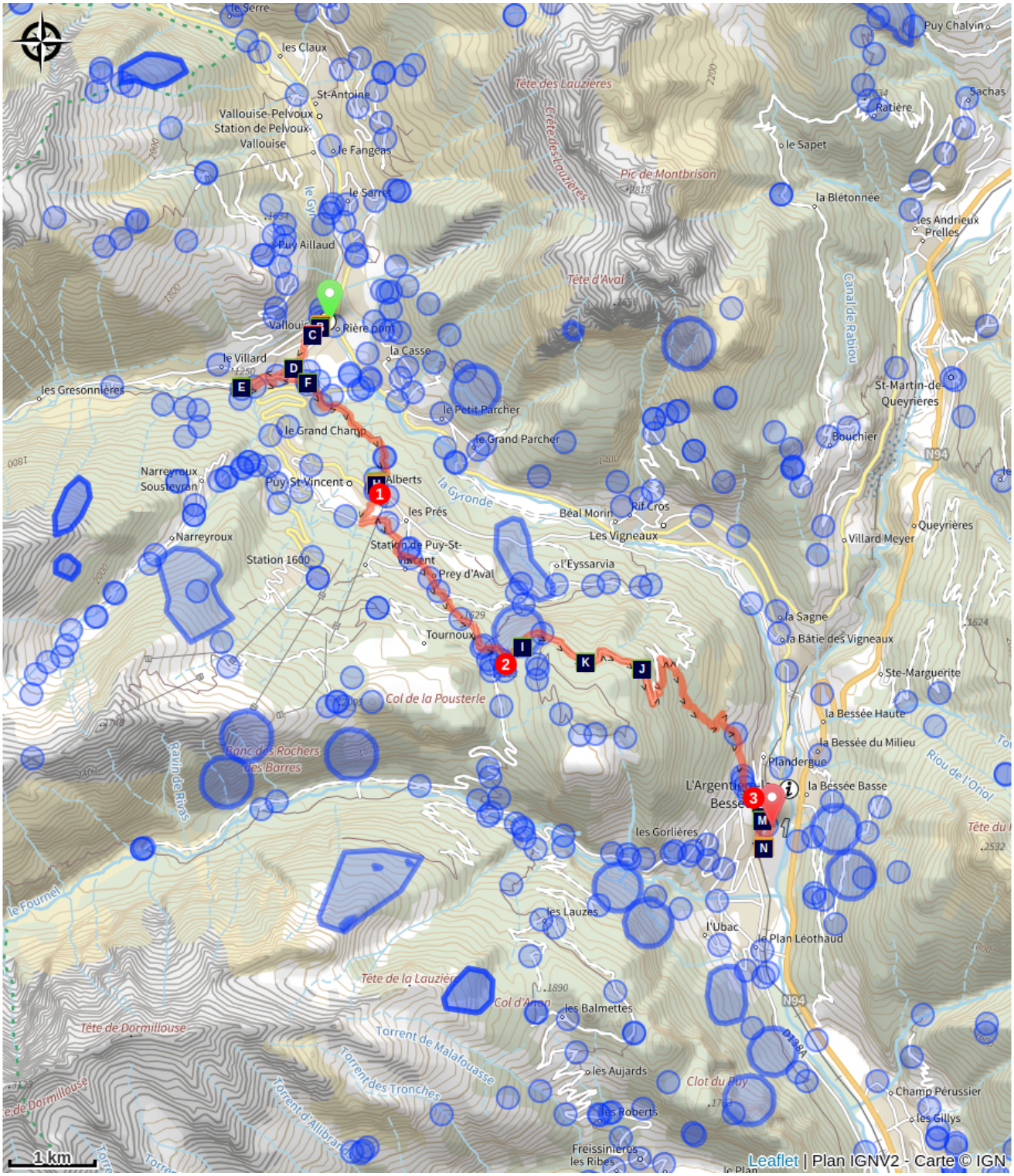

- L'église de Vallouise (A)
- Le petit rhinolophe (B)
- Vallouise (C)
- Le torcol (D)
- Le solidage géant (E)
- Le cincle plongeur (F)
- Le Semi-Apollon (G)
- Le sentier du Facteur (H)
- Les chauves-souris forestières (I)
- L’épilobe en épi (J)
- La chouette chevêchette (K)
- Les orpins (L)

Le hibou petit duc (M)
Le compresseur mobile (O)
La turbine Francis (N)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone ! Soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2140m d’altitude à une distance de 300m sol.

Au site dit de Grand Bois, le couple de faucons a retrouvé son aire de prédilection dans le secteur "flamme de pierre" ; à éviter donc.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/



Bureau d'Information Touristique de Vallouise
Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 36 12
https://www.paysdesecrins.com/



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



L'église de Vallouise (A)

L’église Saint-Étienne date des XVème et XVIème siècles. Elle abrite un retable et un tabernacle en bois doré du XVIIIème siècle, ainsi que des peintures murales. Non loin d’elle, se tient la chapelle des Pénitents datant de la fin du XVIème siècle avec façade peinte XIXème siècle.

Attribution : Thibaut Blais



Le petit rhinolophe (B)

Dans les combles de l’église gîtent en été des chauves-souris. L’espèce ici présente est le petit rhinolophe, qui a fortement régressé ces dernières décennies. Chaque année, les mères reviennent après une hibernation dans des grottes et mettent au monde un petit chacune. Les chauves-souris sont des mammifères insectivores menacés par les insecticides dans les champs et sur les charpentes, la disparition de leurs habitats de chasse et de leurs gîtes etc. Elles sont toutes protégées.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Vallouise (C)

Dans la vieille rue du village, se situent des maisons caractéristiques de l'architecture de la vallée datant des XVIIème et XVIIIème siècles, à plusieurs niveaux. Le rez-de-chaussée est réservé aux bêtes, le premier niveau pour l’habitation et les niveaux supérieurs pour la grange. On passait d’un niveau à l’autre par les balcons reliés entre eux par un escalier. Beaucoup de ces balcons sont à arcades avec des colonnes en pierres. Ce type de balcon à arcades se retrouve dans toute la vallée.

Attribution : Pierre Nossereau



Le torcol (D)

Les vieux arbres du verger abritent le torcol fourmilier, au chant puissant, ressemblant un peu à celui du pic vert mais plus lent. Cet oiseau est ainsi nommé en raison de sa façon d’étirer et de tordre son cou à l’extrême quand il se sent menacé, et parce qu’il se nourrit de fourmis. Difficile à observer car sa couleur se confond avec celle des troncs, il trahit sa présence par son chant lorsqu’il revient de migration.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Le solidage géant (E)

Au bord du chemin, dans les endroits humides, pousse par plaques une plante élevée formant de grands panaches de toutes petites fleurs jaunes. Le solidage géant, encore nommé tête d’or, est une plante originaire d’Amérique du nord et introduite en Europe au XVIIIème siècle à des fins ornementales. Depuis**,** elle a colonisé une grande partie de l’Europe et peut dans certains lieux entrer en compétition avec la flore locale.

Attribution : Cédric Dentan - Parc national des Écrins



Le cincle plongeur (F)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance de haut en bas avec la queue dressée. Puis il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard. Cet oiseau chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons, soulevant les galets avec son bec pour les déloger.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le Semi-Apollon (G)

Ce papillon aux ailes hyalines, blanc translucide, marquées de deux taches noires vole dans les clairières ou en lisière de bois, là où pousse la plante hôte de ses chenilles, la corydale. Semblant abondante localement, c’est pourtant une espèce en forte régression et protégée.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le sentier du Facteur (H)

Autrefois, le facteur empruntait ce même chemin quotidiennement : il partait de Vallouise, déposait les courriers à Puy-Saint-Vincent et redescendait à Vallouise en faisant une halte aux hameaux de Parcher. L'hiver, quand les chutes de neige étaient trop importantes, ce sont les Traversouires (les habitants de Puy-Saint-Vincent) qui chaussaient des raquettes et se munissaient de pelles pour tracer le chemin du facteur jusqu'à Vallouise.

Attribution : Christophe Albert - Parc national des Écrins



Les chauves-souris forestières (I)

Les chauves-souris ne vivent pas que dans les grottes ! En été, certaines espèces forestières s'abritent pendant le jour dans de vieux arbres creux ou des trous de pics. Les femelles peuvent aussi y faire une petite colonie où naîtront les petits (un par femelle). Dans cette forêt encore jeune sans trop de vieux arbres, des gîtes ont été installés pour aider les chauves-souris et mieux les étudier.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



L'épilobe en épi (J)

Le long des pistes forestières, s'étalent de grands massifs d'une haute plante aux nombreuses fleurs purpurines, disposées en épis lâches. L'épilobe en épi, plante pionnière, affectionne les talus de piste, les sols qui ont été remués. À la fin de l'été, ses très nombreuses graines dotées d'un plumet s'envolent en masse dans la lumière déjà rasante…

Attribution : Thierry Maillet - Parc national des Écrins



La chouette chevêchette (K)

C'est au printemps qu'on peut entendre ce petit rapace nocturne ; ou en automne, période à laquelle il peut lancer de drôles de cris. D'activité diurne et crépusculaire, la chouette chevêchette est une prédatrice de passereaux et de petits rongeurs forestiers. Mais lorsqu'ils la repèrent, les passereaux n'hésitent à venir la houspiller en grand nombre afin de rendre vaine toute tentative d'attaque surprise. Elle est inféodée aux forêts de montagne où elle recherche les arbres à cavité de pic pour établir son nid.

Attribution : Christophe Albert - Parc national des Écrins



Les orpins (L)

Sur les zones rocailleuses s'étalent de petites plantes « grasses » aux fleurs étoilées, blanches pour certaines espèces, jaunes pour d'autres. Leurs feuilles sont souvent cylindriques, pointues à l'extrémité ou non selon les espèces, et pleines d'eau : vivant sur des lieux secs, elles font ainsi des réserves pour les jours difficiles ! A leur hauteur, si près de la roche, ça chauffe en été !

Attribution : Nicolas Marie-Geneviève



Le hibou petit duc (M)

Dès fin avril, on peut entendre la nuit et même le jour ses *tiou* très doux. Il revient d'Afrique où il a passé l'hiver, car il est essentiellement insectivore : pour ce petit hibou, de gros insectes (grande sauterelle verte …) font de bons repas. Pour nicher, il s'installe dans un arbre creux ou même dans une cavité en bâtiment. Il affectionne les lieux chauds … et riches en insectes bien sûr !

Attribution : Combrisson Damien



La turbine Francis (N)

L'américain James Francis a mis au point la turbine Francis entre 1849 et 1855. Il s'agit d'une turbine "à réaction" adaptée à des moyennes chutes (entre 15 et 500 m de chutes). L'eau entre dans la turbine puis circule entre les aubes directrices et les aubes de la roue, qui sont fixes, alors que la roue intérieure est mobile. La pression à l'entrée de la roue est supérieure à la pression de sortie de la roue.

Attribution : Jan Novak Photography



Le compresseur mobile (O)

Dans les mines, l'air comprimé permet de chasser la poussière et de créer de l'énergie pour les perforatrices. Le compresseur mobile contient, dans un réservoir résistant, de l'air comprimé qui est amené à une forte pression via une pompe (le compresseur). Une conduite permet ensuite de distribuer l'air comprimé aux machines de la mine.

Attribution : Jan Novak Photography